

RAPPORT ANNUEL 2018-2019
(du 1^{er} mai 2018 au 30 avril 2019)

Protocole UQAM/Relais-femmes

Service aux collectivités

Université du Québec à Montréal

Lyne Kurtzman
Agente de développement et responsable du Protocole

Ève-Marie Lampron
Agente de développement

1^{er} octobre 2019

www.sac.uqam.ca

sac@uqam.ca
514-987-3177

400, rue Sainte-Catherine Est
Montréal (Québec)

L'année qui s'est terminée le 30 avril 2019 est marquée par une activité intense tant sur le plan de la recherche, de la formation, du transfert que de la consultation/expertise. Ce dernier type de réalisation a fortement marqué la période en termes de rayonnement pour le Service aux collectivités (SAC).

Deux rencontres du Comité conjoint du Protocole UQAM/Relais-femmes ont eu lieu au cours de l'année, soit le 5 octobre 2018 et le 7 février 2019. Huit membres en font partie, représentant le Service aux collectivités, Relais-femmes et l'Institut de recherches et d'études féministes¹. Le présent rapport vise à donner un portrait succinct des activités de l'année, à en dégager des faits saillants et des perspectives en regard de la progression des connaissances sur l'égalité entre les femmes et les genres.

1. QUELQUES CHIFFRES

Quelque 59² projets et activités d'ampleur différente, parmi lesquels 3 impliquent d'autres domaines du SAC, figurent au bilan de l'année, dont 5 sont à une étape de développement. Ces projets et activités se déclinent comme suit : 27 projets de recherche (3 en développement), 6 projets de formation (1 en développement), 10 activités de diffusion/transfert/mobilisation des connaissances (1 en développement) et 16 consultations/expertises. Au total, 72 professeurs-eures et chercheurs-es, 111 professionnels-les et intervenants-es, 60 étudiants-es (plusieurs en études féministes) et 74 groupes différents ont été impliqués dans les activités de l'année. De l'UQAM, on compte 39 professeures-eurs et 55 étudiants-es. Mentionnons que plusieurs de ces professeures-eurs sont impliqués-es dans plus d'un projet, et que la plupart d'entre elles sont membres de l'IREF.

En 2018-2019, le financement global des projets s'est élevé à 651 216\$³ se déclinant de la façon suivante : 189 516\$ pour le secteur recherche (dont 23 037\$ du PAFARC-Volet 2), 242 900\$⁴ pour le secteur formation, 70 280\$ pour le secteur diffusion/transfert et

¹ Membres du Comité conjoint 2018-2019: Lise Gervais, coordonnatrice à Relais-femmes; Yasmina Chouakri, responsable du volet Femmes de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI); Manon Monastesse, directrice de la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes du Québec; Rachel Chagnon, directrice de l'IREF, UQAM; Olga Navarro-Flores, département de management et technologie, UQAM; Marcel Simoneau, directeur du Service aux collectivités, UQAM; Lyne Kurtzman, responsable du Protocole UQAM/Relais-femmes, Service aux collectivités, UQAM; Eve-Marie Lampron, agente de développement, Service aux collectivités, UQAM (invitée).

² Il est à souligner que ce nombre inclut la contribution de la professeure associée retraitée Ruth Rose aux activités menées dans le cadre de collaborations avec des groupes membres de Relais-femmes.

³ Ce montant n'inclut pas les demandes de dégrèvement et les contributions reliées au budget de la Direction du SAC.

⁴ Cette somme inclut une subvention de 100 000\$ obtenue par le CIAFT dans le cadre d'une collaboration avec la professeure associée retraitée Ruth Rose, ainsi qu'un montant de 50 000\$ obtenu auprès du Secrétariat à la condition féminine par les mêmes partenaires.

148 520\$ pour le secteur consultation /expertise. Le financement global des projets est donc plus élevé que l'année précédente (458 187\$).

Outre les PAFARC-Volet 2, on note des apports internes de la part du SAC/Fonds de fonctionnement du Protocole, de la Faculté de communication, du perfectionnement SCCUQ et SEUQAM, ainsi que de chercheurs-es individuellement. Les subventions externes (à hauteur de 616 485\$) proviennent de Condition féminine Canada (233 000\$), du Secrétariat à la condition féminine du Québec (99 601\$), du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (81 357\$), du Fonds des services aux collectivités du ministère de l'Éducation (50 000\$), du Réseau québécois en études féministes/FRQSC (37 113\$), de la Fondation Valéro (35 000\$), de groupes de femmes ou autres organismes sans but lucratif impliqués dans les projets (29 414\$), du ministère de l'Éducation (25 000\$), du ministère de la Justice du Canada (10 000\$), du Réseau de recherche en santé des populations du Québec (5 000\$), du ministère de la Justice du Québec (5 000\$), du FRQSC (4 000\$) et de la Société de développement des entreprises culturelles (2 000\$).

2. DES FAITS SAILLANTS

2.1 Une année marquée par la diffusion et le transfert des connaissances

18 projets et activités ont trouvé leur terme cette année, générant de nombreuses diffusions, qu'il s'agisse deancements (4), de symposiums (2), d'ateliers ou de rencontres diverses. Le Congrès international des recherches féministes dans la francophonie figure en tête de liste avec 11 communications associées à des projets du Protocole, auxquelles s'ajoute un atelier avec Relais-femmes et le CDÉACF visant la création d'un réseau de transfert des connaissances dans la francophonie. Des subventions du CRSH et du FRQSC – via notamment le RéQEF ainsi que la nouvelle enveloppe transfert du PAFARC – ont permis un tel déploiement du transfert des connaissances, entraînant une meilleure appropriation des résultats des recherches par les collectivités.

2.2 L'expertise spécifique des agentes du SAC : une ressource en demande

L'essor du champ de la recherche partenariale exerce une forte influence sur l'activité des professionnelles du Protocole, Lyne Kurtzman et Eve-Marie-Lampron. Leur expertise

spécifique est fréquemment sollicitée dans divers contextes afin de faire valoir le modèle du SAC et d'en tirer des enseignements. Outre leur rôle joué dans le développement de partenariats au sein de projets ou réseaux (RéQEF, CRSH-Partenariat, Réseau canadien d'égalité des genres), soulignons leur contribution sous la forme d'un article (sur demande) publié dans la revue scientifique internationale *Nouvelles Questions Féministes : Coconstruire des connaissances féministes : l'exemple du Service aux collectivités*⁵. Source d'inspiration dans la francophonie internationale, le modèle du SAC a fait aussi ses marques au Québec puisqu'il est en bonne partie à l'origine du TIESS (liaison et transfert en économie sociale et solidaire), comme le documente la monographie sur le Service parue au cours de l'année⁶. De manière analogue, l'audacieux projet initié par Relais-femmes, *De nouvelles alliances pour plus de savoirs en égalité des sexes*, s'appuie sur l'expérience du SAC pour la mise sur pied de structures de collaborations partenariales en égalité des sexes dans deux universités québécoises (Laval et Sherbrooke). Tant en raison de leurs connaissances des enjeux, des institutions et des bonnes pratiques partenariales, les agentes participent aux comités de direction de deux chaires universitaires (violences sexuelles et sexistes ; inclusion/exclusion des personnes LGBTQ), qui gèrent d'importants partenariats de recherche interuniversitaires et intersectoriels. Enfin, l'expertise des agentes en animation et sur des problématiques diverses (protocoles éthiques, communautés virtuelles de pratique, pédagogies féministes) est également mise à contribution afin de répondre à des besoins des groupes.

2.3 Des étudiantes reconnues et visibles

Le SAC poursuit sa réflexion pour cerner les meilleures modalités de *l'engagement des étudiants-es dans les projets partenariaux*. L'atelier donné sur leur rôle dans ce contexte de recherche avait pour pièce maitresse le témoignage d'une étudiante ayant joué un rôle central dans le projet *Les représentations médiatiques des femmes aux élections municipales* lancé en septembre 2018. L'étudiante a témoigné de son expérience positive et de l'impact de sa participation à ce projet dans son parcours académique. Soulignons aussi que 4 réalisations de projets conclus cette année identifient des étudiantes en tant que premières auteures, et que plusieurs étudiantes ont pris en charge des présentations avec des groupes dans différents colloques et ateliers.

⁵ <https://www.cairn.info/revue-nouvelles-questions-feministes-2018-2-page-14.htm>

⁶ http://sac.uqam.ca/upload/files/TIESS_monoFINALEWeb.pdf

2.4 Des collaborations soutenues avec Relais-femmes, l'IREF et le RéQEF

La quasi-totalité des professeures associées aux projets du Protocole est membre de l'IREF, et une importante partie est également membre du RéQEF. Plusieurs activités conjointes ont été organisées en cours d'année, notamment une table-ronde sur les représentations médiatiques des femmes en politique (septembre 2018) avec l'IREF, et le Symposium sur les violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur (mai 2018) avec le RéQEF. Rappelons le soutien précieux du RéQEF au démarrage de recherches et à leur diffusion. Fait inédit : le Comité conjoint entreprend la démarche de se doter d'un logo conjoint IREF, SAC et Relais-femmes afin de rendre visible le caractère tripartite du Protocole.

2.5 Des retombées d'envergure

L'enquête ESSIMU (Sexualité, sécurité et interactions en milieu universitaire) continue de générer des retombées à la fois sociales et académiques. Radio-Canada a désigné la professeure Manon Bergeron comme Scientifique de l'année 2018. Ce titre souligne «sa contribution à la science et à la société en fournissant des données qui ont fait grandement avancer les connaissances au sujet des violences sexuelles ». Il y a lieu de se réjouir qu'une chercheure, en sciences humaines, obtienne cette prestigieuse distinction qui n'avait pas été accordée à une femme depuis près d'une décennie. La professeure obtient également la première chaire dédiée à la recherche sur les violences sexistes et sexuelles en milieu d'enseignement supérieur. Les travaux de la chaire s'inscriront dans la foulée d'ESSIMU, dont l'équipe s'est vu accorder un CRSH-Développement de partenariat visant à documenter plus largement les violences sexuelles dans les milieux d'enseignement supérieur. La professeure est également responsable d'*Empreinte*, le programme de prévention des agressions à caractère sexuel dans les écoles secondaires coconstruit et expérimenté avec les CALACS au cours des dernières années. Depuis son évaluation scientifique (rapport d'évaluation paru cette année) le programme vole de ses propres ailes et reçoit un accueil très positif à travers le Québec. Durant l'année scolaire 2018-2019, 26 CALACS ont diffusé le programme : 1) auprès des élèves (105 écoles dont 7 écoles anglophones et 2 écoles autochtones, plus de 23 000 jeunes rejoints); 2) auprès du personnel scolaire (formation dans 36 écoles, 604 personnes formées; 3) auprès des parents (plus de 2000 visionnements des capsules).

Les retombées des projets sont multiples et diverses. L'étude *Les représentations médiatiques des femmes aux élections municipales*, qui a mis en lumière l'aspect genré et différencié de la représentation des politiciennes, a généré une couverture médiatique

significative et a donné lieu à des ateliers de transfert à la Fédération des journalistes professionnels du Québec. Une phase 2 de la recherche verra le jour grâce au soutien fédéral du ministère de l'Égalité des femmes et des genres. L'outil *Votre antiféminisme, nos répliques*, écoulé à 2000 exemplaires à ce jour, a réuni 200 personnes à son lancement, et 3 ouvrages scientifiques sont en cours. Finalement, la recherche *Promouvoir des programmes d'éducation à la sexualité positive, inclusive et émancipatrice*, utilisée par les syndicats et par différentes instances gouvernementales impliquées dans le développement des programmes, a donné lieu à un colloque sur le rôle des groupes communautaires dans l'éducation à la sexualité.

3. DES THÉMATIQUES RÉCURRENTES

3.1 Les violences faites aux femmes dans différents contextes

La thématique des différentes violences subies par les femmes traverse depuis plusieurs années les projets développés au Protocole, et l'année 2018-2019 n'y fait pas exception. Ces projets interdisciplinaires (droit, travail social, sexologie, psychoéducation, criminologie) portent tant sur les violences conjugales que sur celles qui sévissent hors de la famille, soit à l'école, dans les établissements d'enseignement supérieur ou encore dans les voies publiques (harcèlement de rue). Ces projets approfondissent les connaissances sur les violences et proposent des angles nouveaux, l'un d'eux se penchant sur la concomitance de différentes violences dans la vie de femmes (conjugale, sexuelle, exploitation sexuelle). L'adéquation (ou l'inadéquation) du traitement judiciaire et des réponses institutionnelles mises en place afin de considérer ces problématiques est fortement questionnée. Notamment, une *analyse des décisions en matière de violence conjugale devant la Cour supérieure du Québec*, menée par la juriste Dominique Bernier et la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes, montre la persistance de préjugés chez les juges en droit de la famille et le peu de prise en compte des questions de violence conjugale dans la détermination des droits de garde des enfants. Ces constats seront acheminés à la Commission parlementaire sur la réforme du droit de la famille au Québec avec des recommandations pour former à l'égalité les acteurs judiciaires et mettre en place divers mécanismes d'évaluation du principe du meilleur intérêt de l'enfant, en lien avec le principe d'égalité entre les femmes et les hommes.

On remarque un recoupement entre les problématiques de la violence et du travail. Une formation porte sur *l'autonomisation socioprofessionnelle des victimes de violence conjugale*, et a obtenu un financement sur deux ans du Fonds des services aux collectivités du MEES qui permet à de nombreuses femmes en maison d'hébergement de bénéficier de services d'orientation professionnelle les amenant à reprendre du pouvoir sur leur vie. Une recherche réunit une professeure en droit du travail (Rachel Cox) et

quatre groupes de femmes de la Côte-Nord, et vise l'adoption d'une *politique de travail en violence conjugale, incluant une reconnaissance explicite de la responsabilité des employeurs*. Des retombées sont anticipées à cet égard, dans la foulée de la réforme de la Loi sur la santé et sécurité au travail. Ce projet représente, de plus, une occasion de collaboration avec le domaine syndical.

3.2 La sécurité économique des femmes

La chercheuse retraitée Ruth Rose (sciences économiques) poursuit ses travaux visant à améliorer la sécurité financière des femmes dans le contexte des modifications législatives et des élections fédérales de l'automne 2019. Au cours de l'année, elle a soutenu plusieurs groupes (Conseil d'intervention pour l'accès des femmes au travail - CIAFT, Coalition pour l'équité salariale du Nouveau-Brunswick...) dans la rédaction de mémoires sur l'équité salariale, sur l'assurance emploi, et plus largement sur la sécurité économique des femmes. Son engagement soutenu comme consultante ou formatrice sur ces questions porte ses fruits, le gouvernement projetant de mettre en place à court terme une loi proactive sur l'équité salariale (C86). La chercheuse a aussi collaboré au mémoire (projet de loi 174) visant à assouplir le Régime d'assurance parentale afin de favoriser une meilleure conciliation famille-travail-études, et à la mise en place de services et d'outils visant un meilleur accès des travailleuses non syndiquées à l'équité salariale.

3.3 Les perspectives féministes intersectionnelles

On note une nette accentuation de l'intérêt pour les approches intersectionnelles. Plusieurs projets documentent l'hétérogénéité des statuts sociaux et des expériences des femmes par le biais de problématiques telles que *l'immigration, le travail, l'éducation, la monoparentalité, la pauvreté, la santé, le handicap, la violence*. On y montre l'entrelacement de ces problématiques dans la vie de femmes se trouvant à l'intersection du sexisme et d'autres systèmes discriminants : racisme, colonialisme, classisme, homophobie, transphobie, capacitisme, âgisme. Les projets développent des pratiques réflexives sur l'inclusivité, et s'alignent sur la visibilité de l'apport des femmes marginalisées et la défense de leurs droits. L'accessibilité à des ressources (contraception, planning des naissances, logement, éducation populaire) et la mise en place de services communautaires et sociaux adaptés sont visées par ces recherches : *femmes immigrantes et santé reproductive* (Centre de santé des femmes de Montréal et Audrey Gonin); *femmes en situation de pauvreté à Montréal* (TGFM, COSSL, Audrey Dahl et Leila

Celis); *bilan des réalisations du communautaire en matière de violence à l'égard des femmes immigrées et racisées* (TCRI et Elizabeth Harper).

Si certains projets adoptent d'entrée de jeu une perspective méthodologique intersectionnelle, d'autres y arrivent au terme de premières études alors qu'apparaît la nécessité de creuser des données ou de diversifier les échantillons. L'équipe *Justice pour les femmes victimes de violence* s'élargit dans le cadre de trois chantiers (dont un PAFARC et un CRSH-Engagement partenarial) qui visent à documenter les trajectoires spécifiques des femmes des groupes racialisés, autochtones, en situation de handicap et des minorités sexuelles et de genre, et à approfondir les barrières systémiques à l'accès à la justice se dressant pour ces femmes.

Évolution similaire pour l'équipe ESSIMU (violences sexuelles en milieu d'enseignement supérieur) dont les travaux se prolongent dans un CRSH-Partenariat (12 chercheuses et 7 groupes de femmes et communautaires de 3 provinces canadiennes) où une attention particulière sera portée aux victimes de violence sexuelle s'identifiant à la diversité sexuelle et de genre ou vivant une situation de handicap. La recherche *Conte, ethnicité et genre* s'est soldée cette année par un symposium inédit entre conteurs-euses et diffuseurs-es québécois. À la suite d'une recherche menée sur la dimension genrée du conte, une sociologue s'est associée au Regroupement du conte au Québec, pour y croiser le genre avec l'ethnicité afin d'intégrer les perspectives des minorités ethniques et des autochtones et d'ouvrir à l'altérité les lieux de performance du conte.

4. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

En conclusion, l'année 2018-2019 est marquée par la sollicitation à plusieurs niveaux (provincial, national et international) de l'expertise du Protocole UQAM/Relais-femmes du SAC (la contribution des autres domaines étant également à souligner), dont les enseignements contribuent à la programmation de chaires universitaires ainsi qu'à la mise sur pied d'alliances partenariales dans d'autres environnements universitaires que l'UQAM, notamment dans le contexte du projet *De nouvelles alliances*.

Plusieurs projets de portée exploratoire se développent au sein d'équipes interdisciplinaires élargies et de partenariats diversifiés financés à l'externe. Les perspectives intersectionnelles y occupent une place importante afin de produire des données sur les femmes marginalisées dont les réalités tombent trop souvent dans les mailles du filet. Appliquée à la fois aux méthodologies de recherche et aux pratiques d'intervention, l'intersectionnalité demeure une orientation forte du Protocole pour les prochaines années afin de répondre à la fois aux besoins de la recherche et à ceux des milieux d'intervention. Afin de soutenir ces besoins, le tableau sur l'intervention

féministe intersectionnelle (Corbeil et Marchand 2010), qui a fait école au Québec, est actuellement revu et actualisé. Un Forum et des évènements sont en préparation afin de concerter les équipes en place et faire le point sur l'évolution des besoins et des pratiques des groupes membres de Relais-femmes en la matière.

Comme l'an dernier, en raison du volume et du développement exceptionnel des projets en cours, il n'a pas été possible de répondre à toutes les nouvelles demandes venant des groupes. Plusieurs sont demeurées en attente, le temps de dégager du temps pour leur accompagnement par les agentes. Le début de l'année 2019 a tout de même permis un certain redémarrage de projets grâce au maintien de l'embauche à temps partiel d'une deuxième agente qui a notamment permis la finalisation de plusieurs projets de recherche ou de formation. Le dynamisme des études féministes et du mouvement des femmes génère une demande sans cesse croissante avec laquelle il nous faut composer, et qui appelle à la consolidation d'un deuxième poste au Protocole.